COMPTE RENDU DE LA REUNION DU SIVOM DU PAYS DE VAULX DU 22 MARS 2012

Etaient présents : FAURE Jean-Paul
MERE Philippe
BATTAIL Sylvie
BARRÉ Jean-Claude
BRUN Michel
CASSAGNE Thierry
PELLISSIER Francis
RAVANAT Jean-Luc
REYNIER-POETE Patrick

Etaient excusés : BARNEL Annick
TARRO-TOMA Georgette (a donné pouvoir à Jean-Claude Barré)
LEON Jean-Louis

Ordre du jour : Subvention à la bibliothèque intercommunale
Comptes administratifs et comptes de gestion 2011 et affectation des résultats
Budgets primitifs 2012
Cantine scolaire : proposition de tarif par PTVL pour la rentrée 2012
Assurance garantie du conducteur des véhicules
Informations et questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 26/01/2012

Station pompage Saint Théoffrey

Jean-Paul Faure a reçu un devis de l'entreprise Pavelec pour l'installation d'une nouvelle pompe, nécessitant des reprises d'électricité. Le coût est d'environ 5 000 euros.
Le fabriquant de la pompe veut faire un contrôle jeudi prochain ; voir quelles sont les personnes disponibles.

SDCI

Jean-Paul Faure fait part d'une réunion à la Préfecture concernant les problèmes de la dissolution de certains syndicats par le SDCI, dont celui du Sivom. De plus amples informations devraient être transmises d'ici quelques mois.

Le compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2012 est approuvé par les membres du comité syndical.

…/…

SUBVENTION A LA BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Jean-Paul Faure propose de maintenir la subvention à la bibliothèque intercommunale à 1 900 euros.

Jean-Claude Barré est le nouveau trésorier de cette association. Cette subvention permet d'acheter des livres. Les lecteurs sont en hausse. La nouveauté est le prêt de CD musicaux. La bibliothèque de La Motte d'Aveillans a perdu beaucoup d'adhérents.

Après délibération, le comité syndical décide, à l'unanimité, de verser une subvention de 1 900 € à la bibliothèque intercommunale.

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2011 ET AFFECTATION DES RESULTATS

Patrick Reynier-Poète voudrait remonter le tarif horaire des saisonniers employés pour le déneigement. Il propose 13 ou 14 € brut de l'heure.

Après délibération, le comité syndical, décide, à l'unanimité, de fixer la rémunération des saisonniers à l'indice brut 541, majoré 460, à compter de la prochaine saison hivernale 2012.

Jean-Paul Faure présente les résultats du compte administratif du budget général M14 :

Section d'investissement : Dépenses : 95 643.78 €
Recettes : 94 336.13 €
Déficit : - 1 307.65 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	- 4 970.03 €
Résultat de l'exercice :	4 512.38 €
Résultat à la clôture de l'exercice :	- 457.65 €

Section de fonctionnement : Dépenses : 202 409.05 €
Recettes : 215 529.28 €
Excédent : 13 120.23 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	6 874.13 €
Part affectée à l'investissement en 2011 :	6 874.13 €
Net disponible au titre de l'exercice reporté :	0.00 €
Résultat de l'exercice :	13 120.23 €
Résultat à la clôture de l'exercice :	13 120.23 €

Les chiffres du compte de gestion de la trésorerie concordent avec ceux du Sivom.

Il propose d'affecter les résultats de la section de fonctionnement de 13 120.23 €, pour 11 000 € à la section d'investissement et pour 2 120.23 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2012.

.../...

Après délibération, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2011 du budget général M14, le compte de gestion correspondant et décide d'accepter la proposition d'affectation des résultats.

Jean-Paul Faure présente ensuite les résultats du compte administratif du budget eau M49 :

Section d'investissement : Dépenses : 15 770.57 €
Recettes : 34 359.31 €
Excédent : 18 588.74 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	20 087.08 €
Résultat de l'exercice :	2 254.66 €
Résultat à la clôture de l'exercice :	22 341.74 €

Section d'exploitation : Dépenses : 14 899.16 €
Recette : 17 646.03 €
Excédent : 2 746.87 €

Résultat à la clôture de l'exercice précédent :	952.23 €
Part affectée à l'investissement en 2011 :	0.00 €
Net disponible au titre de l'exercice reporté :	952.23 €
Résultat de l'exercice :	2 746.87 €
Résultat à la clôture de l'exercice :	3 699.10 €

Les chiffres du compte de gestion de la trésorerie concordent avec ceux du Sivom.

Il propose d'affecter les résultats de la section d'exploitation de 3 699.10 €, en totalité à la section d'exploitation du budget primitif 2012.

Après délibération, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2011 du budget eau M49, le compte de gestion correspondant et décide d'accepter la proposition d'affectation des résultats.

BUDGETS PRIMITIFS 2012

Budget général M14

Jean-Paul Faure expose le budget primitif général qui s'équilibre pour la section d'investissement à 99 255.65 € et pour la section de fonctionnement à 211 683.23 €.

Jean-Claude Barré constate que la prévision en entretien de matériel n'est pas très élevée alors que le tracteur Renault commence à vieillir.

Jean-Paul Faure intervient également sur le microtracteur Carraro dont les heures s'élèvent à 1 220. Il va falloir envisager de le remplacer. Il n'y a pas eu de gros soucis sur ce matériel. Il y a une fuite sur le radiateur.

…/…

Sylvie Battail souhaiterait l'adaptation d'une cabine car l'hiver, ce n'est pas facile pour les employés qui l'utilisent.

Jean-Paul Faure fait part des projets d'achat pour cette année. Il faut des chaînes pour le tracteur Renault. Il avait pensé à un broyeur mais le prix est élevé (12 000 €).

Patrick Reynier-Poète trouve préférable de faire appel à un agriculteur une journée pour le broyage. Les petits broyeurs ne sont pas performants.

Thierry Cassagne pense également à un karcher et à un cric hydraulique.

Francis Pellissier propose de réunir la commission "matériels". Des chaînes pour l'avant seront également à acheter pour le tracteur John Deere.

Jean-Paul Faure précise que la commune de Notre Dame de Vaulx possède déjà un karcher.

Après délibération, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le budget primitif général 2012.

Budget de l'eau M49

Jean-Paul Faure présente ensuite le budget primitif de l'eau qui s'équilibre pour la section d'investissement à 34 261.74 € et pour la section d'exploitation à 14 024.10 €.
Il n'y a pas encore de nouvelles du cabinet Nicot, en charge du dossier pour l'enquête publique de Fontaine Pelouze.
La commune de Cholonge interpelle le Sivom, par le biais d'une délibération de son conseil, pour qu'il reconsidère la gestion de l'eau du Bois Rond. Il souhaite apporter une réponse à cette délibération. Le syndicat a acheté le droit d'eau à la commune de Villard Saint Christophe. Lorsqu'il y a un trop plein à la source, Cholonge a aussi de l'eau.

Jean-Claude Barré regrette que le Président du Sivom du Pays de Vaulx n'est pas été invité à la réunion organisée à Cholonge sur l'eau.

Patrick Reynier-Poète considère n'y être pour rien. Il a été invité par le syndicat d'assainissement des lacs de Laffrey pour le programme des lacs. C'est lors de cette réunion que le problème de l'eau du Bois Rond a été abordé.

Après délibération, le comité syndical approuve, à l'unanimité, le budget primitif de l'eau 2012.

CANTINE SCOLAIRE : PROPOSITION DE TARIF PAR PTVL POUR LA RENTREE 2012

Jean-Paul Faure annonce la dernière proposition de l'association PTVL (Chantelouve) de fixer le prix du repas à la cantine scolaire pour la rentrée de septembre 2012 à 5,35 € le repas (sachant que ce tarif est susceptible d'évoluer d'ici au mois de septembre et si c'est le cas, la modification sera annoncée avant fin juin 2012).

Patrick Reynier-Poète rappelle les modalités de facturation appliquées par PTVL : une facture pour le nombre de repas et une facture de 470 € sur 10 mois correspondant à l'animation (c'est ce qui lui permettait de toucher la subvention du conseil général, supprimée aujourd'hui). Et depuis 2011, une facture annuelle de 5 000 €.

Sylvie Battail s'inquiète du fait que si le Sivom accepte cette proposition, ça l'engage pour l'année scolaire 2012-2013. Elle souhaite fixer une date de réunion de la commission "cantine", même si Annick Barnel ne peut pas y assister.

Patrick Reynier-Poète continue à dire que tant que ce système fonctionne, il faut s'en contenter. Les prix ne seront pas moins chers ailleurs.

Jean-Claude Barré suggère de laisser travailler la commission sur ce sujet.

La réunion de la commission "cantine" est fixée au mercredi 04 avril 2012 à 20 heures à Notre Dame de Vaulx.

ASSURANCE GARANTIE DU CONDUCTEUR DES VEHICULES

Jean-Paul Faure rappelle le problème évoqué à la dernière réunion pour les conducteurs des véhicules non employés par les collectivités ne bénéficiant pas de la garantie "conducteur" en cas d'accident.
Suite aux renseignements pris auprès des assurances des élus, ceux-ci ne sont pas couverts pour ce type de risque. C'est à l'assurance des véhicules de prendre en charge la garantie "conducteur".
Pour rappel, le coût est de 47,58 € TTC de plus par véhicule.
A Notre Dame de Vaulx, cette assurance n'est pas utile.

Jean-Luc Ravanat précise que si les élus de Saint Jean utilisent le tracteur de Notre Dame pour déneiger, le problème est le même. Donc, cette assurance est nécessaire.

Après délibération, le comité syndical accepte, à l'unanimité, de souscrire la garantie "conducteur" sur les véhicules.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Jean-Paul Faure informe du dépassement d'une cinquantaine d'euros sur le budget alloué à l'école primaire pour les fournitures scolaires et demande s'il faut lui enlever ou pas du budget 2012.
L'école maternelle a dépassé d'une dizaine d'euros.

Jean-Claude Barré et **Jean-Luc Ravanat** sont d'accords pour ne pas enlever ces dépassements sur le budget 2012. Cependant, il ne pourra être toléré un nouveau dépassement et le Sivom sera être vigilant. Cet état de fait sera repris en conseil d'école.

Après délibération, le comité syndical décide, à l'unanimité, de ne pas enlever les dépassements sur le budget de l'année 2012.